| Accusé de réception en préfecture |
| --- |
| 013-241300276-20111117-2011_B415-DE |
| Date de signature : - |
| Date de réception : 23/11/2011 |

Acte rendu exécutoire par application des formalités de télé-transmission au Contrôle de Légalité

communauté du
PAYS D'AIX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 17 NOVEMBRE 2011
PRESIDENCE DE MADAME LE PRESIDENT

# 2011_B415

**OBJET : Commande publique - Autorisation de signer le marché n°11M108 relatif aux travaux de renforcement des bétons et de réaménagement des intérieurs de la piscine du Jas de Rhodes aux Pennes-Mirabeau - Lot n°6 : menuiseries bois**

Le 17 novembre 2011, le Bureau de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire à la salle polyvalente de Saint-Marc-Jaumegarde, sur la convocation qui lui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 10 novembre 2011, conformément à l'article L.5211-1 du Code général des collectivités territoriales

**Etaient Présents :**
JOISSAINS-MASINI Maryse, Président - ALBERT Guy, vice-président, Jouques - BARRET Guy, vice-président, Coudoux – BONFILLON Jean, vice-président, Fuveau – BOULAN Michel, vice-président, Châteauneuf-le-Rouge – BOYER Michel, vice-président, Simiane-Collongue – BRAMOULLÉ Gérard, vice-président, Aix-en-Provence – BRUNET Danièle, membre du bureau, Aix-en-Provence – BUCCI Dominique, vice-président, Les Pennes-Mirabeau – BUCKI Jacques, vice-président, Lambesc – BURLE Christian, vice-président, Peynier – CANAL Jean-Louis, vice-président, Rousset – CIOT Jean-David, vice-président, Le Puy-Sainte-Réparade – CRISTIANI Georges, vice-président, Mimet – DAGORNE Robert, vice-président, Eguilles – DI CARO Sylvaine, membre du bureau, Aix-en-Provence - DRAOUZIA Dahbia, membre du bureau, Aix-en-Provence – DUFOUR Jean-Pierre, vice-président, Saint-Estève-Janson – DUPERREY Lucien, vice-président, Saint-Antonin-sur-Bayon – FERAUD Jean-Claude, vice-président, Trets – FILIPPI Claude, vice-président, Ventabren – GACHON Loïc, vice-président, Vitrolles – GARÇON Jacques, membre du bureau, Aix-en-Provence – GERACI Gérard, vice-président, Aix-en-Provence – GERARD Jacky, vice-président, Saint-Cannat – GROSSI Jean-Christophe, membre du bureau, Aix-en-Provence – GUINIERI Frédéric, vice-président, Puyloubier – JOISSAINS Sophie, vice-président, Aix-en-Provence – JOUVE Mireille, vice-président, Meyrargues – LAFON Henri, membre du bureau, Pertuis – LARNAUDIE Patricia, membre du bureau, Aix-en-Provence – LEGIER Michel, vice-président, Le Tholonet – LONG Danielle, vice-président, Peyrolles-en-Provence – LOUIT Christian, vice-président, Aix-en-Provence – MANCEL Joël, vice-président, Beaurecueil – MARTIN Richard, vice-président, Cabriès – MONDOLONI Jean-Claude, membre du bureau, Vitrolles – MORBELLI Pascale, membre du bureau, Vitrolles – PAOLI Stéphane, membre du bureau, Aix-en-Provence – PELLENC Roger, vice-président, Pertuis – PERRIN Jean-Marc, membre du bureau, Aix-en-Provence – PIN Jacky, vice-président, Rognes – PIZOT Roger, vice-président, Saint-Paul-Lez-Durance – RIVET-JOLIN Catherine, vice-président, Aix-en-Provence – SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre, membre du bureau, Aix-en-Provence – SLISSA Monique, membre du bureau, Les Pennes-Mirabeau – TAULAN Francis, membre du bureau, Aix-en-Provence – VILLEVIEILLE Robert, vice-président, La Roque d'Anthéron

**Excusé(e)s avec pouvoir :**
AMIEL Michel, vice-président, Les Pennes Mirabeau, donne pouvoir à SLISSA Monique – CHARRIN Philippe, vice-président, Vauvenargues, donne pouvoir à BARRET Guy - CHORRO Jean, vice-président, Aix-en-Provence, donne pouvoir à JOISSAINS-MASINI Maryse – DELOCHE Gérard, vice-président, Aix-en-Provence, donne pouvoir à SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre - FOUQUET Robert, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à GARÇON Jacques – GALLESE Alexandre, vice-président, Aix-en-Provence, donne pouvoir à LOUIT Christian - PERRIN Jean-Claude, vice-président, Bouc-Bel-Air, donne pouvoir à RIVET-JOLIN Catherine – PIERRON Liliane, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à GERACI Gérard - SAEZ Jean-Pierre, vice-président, Venelles, donne pouvoir à BRAMOULLÉ Gérard - SANGLINE Bruno, membre du bureau, Bouc-Bel-Air, donne pouvoir à FILIPPI Claude - SUSINI Jules, vice-président, Aix-en-Provence, donne pouvoir à PERRIN Jean-Marc

**Excusé(e)s :**
LAGIER Robert, vice-président, Meyreuil – MARTIN Régis, vice-président, Saint-Marc-Jaumegarde

**Monsieur Gérard BRAMOULLÉ** donne lecture du rapport ci-joint.

communauté du
**PAYS D'AIX**

Direction Générale des Services Administratifs
Direction des Affaires Juridiques et de la Commande Publique
Initiales du rédacteur CR/SC/NM

**03_2_04**

**BUREAU DU 17 NOVEMBRE 2011**

Rapporteur : Gérard BRAMOULLÉ
Co-rapporteur : Jacky PIN

**Thématique : Commande Publique**

**Objet : Autorisation de signer un marché relatif aux travaux de renforcement des bétons et de réaménagement des intérieurs de la piscine du Jas de Rhodes aux Pennes Mirabeau – Lot n°6 menuiseries bois (11M108)**
**Décision du Bureau**

Mes Chers Collègues,

Dans le cadre des travaux de réhabilitation de la piscine du Jas de Rhodes aux Pennes Mirabeau, il est nécessaire de mettre en œuvre des travaux de renforcement des bétons en raison de leur qualité insuffisante mais aussi en vue de mettre en conformité l'établissement au regard de l'hygiène des piscines, de réaménager les locaux et d'améliorer l'accessibilité du site aux personnes handicapés.
Les lots n°1 Gros œuvre- Etanchéité/Renforcement métallique, n°2 Carrelage, n°3 Menuiseries aluminium, n°4 Aménagement des cabines, n°7 Plomberie sanitaire chauffage statique, n°8 Electricité et n°9 Traitement de l'eau ont déjà fait l'objet d'une demande d'autorisation de signature au Bureau du 7 octobre 2011.
Le lot n° 6 menuiseries bois vous est aujourd'hui présenté.

**Exposé des motifs :**

Conformément à la délibération N° 2009-A143 du Conseil communautaire du 29 juillet 2009 portant délégation du Conseil au Bureau et notamment en matière de marchés publics, il vous est demandé d'autoriser notre Président ou son représentant à signer le marché public attribué par la Commission d'appel d'offres réunie le 4 novembre 2011.

*Economie du marché :*

Le présent marché a pour objet la dépose d'équipements existants (cabines, plans vasques, casiers, bancs), la fourniture et la pose de portes de communication, des travaux de modification de portes existantes, la fabrication et l'installation de la billeterie et de tablettes.

Les variantes ne sont pas autorisées

Dans un premier temps, le présent marché a été lancé selon la procédure de l'appel d'offres ouvert dans le cadre d'une consultation allotie.

Pour rappel, la consultation était structurée de la façon suivante :

| LOT N° | INTITULE |
|---|---|
| 1 | GROS ŒUVRE- ETANCHEITE- RENFORCEMENT METALLIQUE |
| 2 | CARRELAGE |
| 3 | MENUISERIE ALUMINIUM |
| 4 | AMENAGEMENT CABINES |
| 5 | PEINTURE RAVALEMENT FACADES |
| 6 | MENUISERIE BOIS |
| 7 | PLOMBERIE SANITAIRE CHAUFFAGE STATIQUE |
| 8 | ELECTRICITE |
| 9 | TRAITEMENT de l'EAU |
| 10 | RENOVATION DES INSTALLATIONS THERMIQUES et HYDRAULIQUES (pour mémoire, lot traité en « petit lot » selon les dispositions de l'article 27 III 2° du code des marchés publics) |

Toutefois, suite à l'infructuosité du lot n°6, déclarée par la commission d'appel d'offres du 17 juin 2011 en raison de l'absence d'offres, une nouvelle procédure a été engagée selon les dispositions de l'article 35 II 3° du Code des marchés publics et avec mise en concurrence.

*Durée du marché :*
Le marché prendra effet à compter de l'ordre de service prescrivant le démarrage des travaux pour une durée de trente (30) semaines y compris 4 semaines de préparation de chantier, par dérogation à l'article 28.1 du CCAG Travaux.

Le marché est traité à prix global et forfaitaire, actualisable.

*Mise en concurrence :*

Au vu de ce qui précède, c'est la procédure négociée des articles 35 II 3, 65 et 66 du code des marchés publics qui a été retenue pour le présent lot et à cet effet, une lettre de consultation a été envoyée à cinq entreprises de menuiseries .

Sur la base des critères pondérés suivants :

1 – Prix des prestations - coefficient 0.60
2 – Valeur technique - coefficient 0.40

Seule une entreprise a déposé un pli.

La Commission d'Appel d'Offres régulièrement réunie le 4 novembre 2011 a décidé d'attribuer le marché n°11M108 à la société ATEC pour un montant global et forfaitaire de 18 869.00 € HT.

**Visas :**

VU l'exposé des motifs,
VU le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L.5211-10 ;
VU le Code des marchés publics et notamment en ses articles 35 II 3, 65 et 66 ;
VU la délibération n°2009A143 du Conseil Communautaire du 29/07/09 déléguant une partie des attributions du Conseil au Bureau et notamment « de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services » ;
VU la décision de la Commission d'Appel d'Offres du 4 novembre 2011.

**Dispositif :**

Au vu de ce qui précède, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **APPROUVER** les pièces du marché susvisé, telles qu'elles ressortent de la procédure menée ;

- **AUTORISER** Madame le Président ou son représentant à signer le marché n°11M108 relatif au lot n°6 - Travaux de menuiseries bois pour la réhabilitation de la piscine du Jas de Rhodes aux Pennes Mirabeau, attribué à ATEC pour un montant global et forfaitaire de 18 869.00 € **HT.**

- **DIRE** que les dépenses correspondantes émargent à la section d'investissement du budget de la CPA – Opération : 417- Fonction : 413 – Nature : 21735.

# 2011_B415

**OBJET : Commande publique - Autorisation de signer le marché n°11M108 relatif aux travaux de renforcement des bétons et de réaménagement des intérieurs de la piscine du Jas de Rhodes aux Pennes-Mirabeau - Lot n°6 : menuiseries bois**

VU la délibération n° 2009-A143 du 29 juillet 2009 portant délégation d'attributions au Bureau ;

Après en avoir délibéré, le Bureau de la Communauté du Pays d'Aix adopte à l'unanimité le rapport qui précède et le transforme en délibération.

Le Président de la Communauté du Pays d'Aix
**Maryse JOISSAINS MASINI**

21 NOV. 2011